

Charte pour des événements écoresponsables sur le territoire du Pays du Mont-Blanc

S'engager ensemble pour nos montagnes

Le patrimoine naturel du Pays du Mont-Blanc confère au territoire une forte attractivité touristique. Accueillir autant de personnes en montagne, sur des sites protégés, pour un événement sportif (sport nature) et festif, n'est pas sans incidence sur l'environnement.

Les communes du territoire souhaitent inciter les concepteurs et organisateurs d'événements à adopter une approche écoresponsable, en développant des pratiques au moindre impact sur l'environnement et le climat. Inscrire les événements dans la logique du développement durable, c'est aussi sensibiliser directement le public et l'ensemble des acteurs concernés aux enjeux écologiques.

Cette Charte a pour objectif d'accompagner les acteurs dans l'organisation d'événements et contribue à valoriser ceux qui s'engagent dans une démarche vertueuse.

Les préconisations de la Charte sont issues du guide de bonnes pratiques et de bonne conduite élaboré par le SITOM et les Offices du Tourisme, du guide de l'organisateur de manifestations sportives en milieux naturels d'Asters, et de la concertation entre les communes du territoire via le réseau Flocon Vert. Cette Charte est le fruit d'une démarche collaborative issue de l'engagement des communes pour la préservation de l'environnement. Elle s'applique à chaque étape de l'événement, depuis sa conception, son installation et jusqu'à son démontage. Des outils pour adopter ces pratiques plus vertueuses y sont adossés.

Un exemplaire de la Charte sera remis à chaque organisateur lorsqu'il déposera une demande d'occupation de l'espace public.

Nos territoires vous remercient !

Promouvoir la restauration locale et les produits locaux pour une alimentation durable

- ✓ Faire appel aux fournisseurs locaux et aux circuits-courts
- ✓ Inciter les prestataires de restauration à participer à la démarche et sélectionner les filières et les prestataires respectueux d'une démarche de développement durable à différents niveaux : choix d'aliments et de boissons bio ou issus de productions locales, de saison, et de modes de productions plus durables, de traiteurs engagés dans une démarche responsable, de structures d'insertion...
- ✓ Proposer une offre de plats végétariens
- ✓ Mettre en place une communication spécifique sur les efforts mis en œuvre (affichage des engagements sur les stands, site internet, etc.)



[Guide pratique de l'ADEME : Pour une restauration événementielle durable](#)

[Guide Partagez des instants nature de la SICA](#)

[Route des Fromages de Savoie](#)

Réussites :

Difficultés :

Réduire la production de déchets

- ✓ Privilégier la communication digitale
- ✓ Limiter le nombre et la taille des supports papier
- ✓ Favoriser les impressions recto-verso, noir et blanc, encres végétales, papier éco-labellisé et/ou recyclé...
- ✓ Privilégier les objets utiles et réutilisables
- ✓ Privilégier les achats en vrac
- ✓ Eviter d'utiliser l'eau en bouteille
- ✓ Utiliser de la vaisselle (couverts, assiettes...) et/ou des verres consignés, ou réutilisables
- ✓ Privilégier les grands conditionnements



Réussites :

Difficultés :

Mettre en place le tri sélectif et la valorisation des déchets

- ✓ Prendre contact avec la collectivité compétente en matière d'élimination des déchets : [le SITOM des Vallées du Mont-Blanc](#)
- ✓ Connaître les règles de tri qui s'appliquent sur le territoire
- ✓ Former et sensibiliser les équipes de bénévoles
- ✓ Gérer les mégots de cigarettes (cendriers de poche ou fixes)
- ✓ Proposer deux filières de tri aux usagers : emballages recyclables et déchets non valorisables
- ✓ Mettre en place des tris spécifiques au niveau des cuisines, stands de restauration et buvettes (déchets fermentescibles, aluminium, etc.) ou au niveau de la technique (piles, déchets d'équipements électriques électroniques)
- ✓ Equiper les personnes chargées de réaliser le nettoyage du site de contenants leur permettant de trier ; examiner les déchets présents dans les contenants des points tri à chaque vidage afin de corriger les erreurs les plus grossières
- ✓ Mettre en place une communication sur le tri et les sites de collectes

Réussites :

Difficultés :

Mettre en place des mesures « anti-gaspi »

- ✓ Privilégier l'utilisation de produits, d'installations réutilisables et recyclables.
- ✓ Rechercher un accord avec la CCPMB en matière de gestion des déchets pour récupérer des objets en déchèteries afin d'aménager le site
- ✓ Mettre en place des actions pour réduire le gaspillage alimentaire (adapter les quantités à la demande, ...)
- ✓ Concevoir des repas "zéro déchets"
- ✓ Offrir les produits non consommés encore consommables à une association pour redistribution. Par exemple, banque alimentaire, Restos du Cœur...
- ✓ Penser au réseau des ressourceries qui donneront une seconde vie aux matériaux que vous ne souhaitez pas récupérer. Par exemple : bâche pour signalétique, objets « récup'art », habillage de mobilier...

Réussites :

Difficultés :

Favoriser / inciter à la mobilité douce

- ✓ Préciser sur les annonces et les invitations les informations pratiques nécessaires : plan d'accès en transports en commun à partir des gares, horaires des navettes, temps de parcours, présence de piste cyclable ou voirie partagée, parking à vélo, etc.
- ✓ Instaurer une tarification préférentielle pour les participants utilisant un mode de transport collectif ou « propre ». Par exemple : entrée à tarif réduit sur présentation des titres de transport, distribution de bons de consommations gratuites...
- ✓ Indiquer les sites de co-voiturage : des logiciels de covoiturage clés en mains permettent de mettre en contact, via le site Internet, des visiteurs qui partagent ainsi leur trajet en voiture.
- ✓ Utiliser les dispositifs proposés sur le territoire : Rézo Pouce (auto-stop, septembre 2022), Citiz (auto-partage 2023), le Transport à la Demande [Montenbus](#)
- ✓ Prévoir sur place un panneau d'affichage pour le covoiturage qui permettra de mettre en relation les personnes pouvant covoiturer pour le trajet du retour

Réussites :

Difficultés :

Proposer des hébergements écoresponsables

- ✓ Choisir des lieux d'hébergements faciles d'accès ou proches du lieu de la manifestation
- ✓ Favoriser les lieux d'hébergements ayant une démarche environnementale



Réussites :

Difficultés :

Respect du site, de ses habitants, de son environnement

- ✓ Prendre connaissance des différentes mesures, obligatoires ou recommandées, selon le type d'espaces utilisés (alpages, forêts, lacs, espaces protégés, prairies...)
- ✓ Réfléchir à une régulation du nombre d'épreuves et de participants
- ✓ Installer un balisage responsable : sans peinture, temporaire
- ✓ Installer les aménagements en dehors de zones sensibles
- ✓ Limiter les nuisances, bruits et odeurs
- ✓ Sensibiliser, contrôler et lutter contre les dégradations (la faune, la flore, les paysages et le patrimoine)
- ✓ Remettre en état le site à la fin de l'évènement / participer à la restauration des sentiers empruntés par la manifestation avec les gestionnaires de site

[Guide d'Asters pour l'organisation de manifestations sportives en espaces naturels](#)



Réussites :

Difficultés :

Promouvoir l'événement de manière durable

- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs de l'événement à la démarche écoresponsable de la manifestation



Réussites :

Difficultés :

Ancrer son événement au sein de son territoire et promouvoir la solidarité

- ✓ Mobiliser les partenaires locaux et les entreprises de l'économie sociale et solidaire
- ✓ Favoriser l'intergénérationnel
- ✓ Sensibiliser le public, les intervenants et les partenaires au Développement Durable



Réussites :

Difficultés :

Évaluer, partager et compenser l'empreinte écologique de l'événement

- ✓ Mettre en place des protocoles d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de la manifestation (enquête de fréquentation, érosion des sentiers, dérangement des troupeaux...)
- ✓ Faire un bilan de l'événement selon les critères de la Charte



<https://evenementresponsable.ademe.fr/>

Réussites :

Difficultés :

Je déclare avoir pris connaissance de la Charte pour des événements écoresponsables sur le territoire du Pays du Mont-Blanc et m'engage à la respecter.

Le :

A :

Signature :